

Luxembourg, le 20 mai 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Intérieur :

« Depuis presque dix ans l'idée d'un centre d'intervention commun des services de secours des communes de Bettembourg et Dudelange est discutée de façon plus au moins intensive.

Lors d'une réunion publique le 16 juin 2015 à Esch/Alzette, le ministre de l'Intérieur avait appelé les deux centres à prévoir la création d'une unité unique, pour établir un Centre d'intervention de la catégorie 4 dans le groupement « Ginzebierg ».

En date du 31 juillet 2018 la Commune de Bettembourg avait proposé un terrain sis dans la zone d'activités route de Dudelange (N31) à Bettembourg comme site potentiel d'un centre commun.

En date du 14 février 2019, le président du Conseil d'administration du CGDIS a informé la Commune de Bettembourg par courrier que le site proposé n'est plus opportun vu qu'un autre terrain situé sur le chemin repris 161 avait pu être identifié.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- *Est-ce que Madame la Ministre peut confirmer que seul le Conseil d'administration du CGDIS est compétent pour prendre les décisions concernant les futurs emplacements et constructions des centres d'intervention ?*
- *Est-ce Madame la Ministre ne considère pas que les communes concernées par la création de nouveaux centres*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

d'intervention devraient être associées et concertées lors de cette prise de décision ?

- *Est-ce que Madame la Ministre n'estime pas que les terrains disponibles pour la création d'un nouveau centre d'intervention devraient être soumis à une étude de faisabilité afin de retenir le terrain le plus adapté pour les besoins du CGDIS ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député